

avec un crucifix et en faisant un seul signe de croix, *servatis ritu formulaque proscriptis*. On trouvera dans les dernières éditions du Rituel Romain, au titre VIII, chap. 32, le rite et la formule prescrite par Sa Sainteté Léon XIII, le 7 juillet 1882.

Comme je l'ai déjà fait observer plus haut, si le Triumvirat n'avait pas le caractère indiqué nettement dans l'instruction, on ne pourrait pas le terminer par la Bénédiction papale.

7° Les confesseurs inscrits dans la Ligue peuvent faire gagner une fois par semaine l'indulgence plénière aux pénitents qui ont coutume de communier tous les jours ou presque tous les jours (c'est-à-dire au moins cinq fois par semaine).

Il suffit de dire au pénitent qu'il peut gagner cette indulgence plénière spéciale. Le confesseur peut, en une seule fois, communiquer à son pénitent la dite indulgence plénière pour qu'il la gagne ensuite pendant plusieurs semaines. C'est donc dans l'année 52 indulgences plénières que peuvent gagner les fidèles qui font la communion quotidienne ou quasi-quotidienne, s'ils sont pénitents d'un prêtre, membre de la Ligue sacerdotale eucharistique.

Ce privilège, vraiment extraordinaire, concédé aux confesseurs inscrits dans la Ligue a provoqué bien des questions.

On a demandé d'abord ce que doit faire le pénitent pour gagner cette indulgence que lui a communiquée son confesseur. — Pour le gain d'une indulgence plénière il faut (Cf. Béringer, t. I, p. 70) : 1° l'intention, 2° l'état de grâce, 3° l'accomplissement des œuvres prescrites. Pour les œuvres prescrites, il faut s'en tenir strictement aux termes de la concession. Or, le Bref ne parle, dans la concession de l'indulgence plénière hebdomadaire, ni de visite à une église, ni de prière spéciale pour le Souverain Pontife : comme œuvre prescrite il n'y a donc, de la part du pénitent, que la pratique de la communion quotidienne, ou quasi-quotidienne, et cette pratique lui donne droit à l'indulgence plénière que lui communique son confesseur.

Une personne qui s'adresse une fois seulement (par exemple dans un lieu de pèlerinage) à un confesseur